Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03 CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 09 Février 2011



NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS!

La direction organise tous les mois des réunions avec chaque syndicat. La section CGT était reçue vendredi 4 février.

Il y a quelques semaines, à une précédente réunion, la direction avait annoncé une réorganisation sans fixer de date précise, mais par contre son objectif lui a été dit clairement : supprimer 15 emplois.

5 suppressions d'emplois à la Cabine et aux services arrières :

La direction nous a annoncé qu'elle prévoyait une réorganisation pour la fin juin, pour la Cabine et les services arrières (dossiers de sociétés, réexpéditions, comptabilité, boîtes postales).

Plus précisément, le service « dossiers de société » devrait être transféré à Paris 08 le 1er avril. Les 3 collègues, qui y travaillent, verraient leurs postes supprimés. Ils devraient rejoindre la Cabine où à cette date, il devrait y avoir 3 postes vacants. Egalement, il serait supprimé un poste au service réexpédition et celui de comptable.

Si au cours de la réunion, la direction n'a pas pu nous dire le nombre exact des agents à la Cabine et aux services arrière, par contre, les postes qu'elle considère « en surnombre », comme elle dit, elle les dénombre avec exactitude et seraient au nombre de 5 ... car le plus important pour la direction, c'est bien de supprimer des postes.

Même si rien de précis n'a été dit, la direction a évoqué la possibilité de changer les horaires et les cycles de travail à la Cabine

Beaucoup de collègues qui travaillent dans ces services sont d'anciens facteurs qui ont eu des problèmes de santé importants et ne peuvent donc occuper n'importe quel poste, ni à n'importe quel horaire. Aussi, nous devrons tous ensemble être attentifs au fait que les conditions de travail ne se dégradent pas pour ces camarades.

LE TEST OU L'AGGRAVATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

La direction nous a également parlé du test qui est fait sur une équipe depuis le 20 décembre. Depuis cette date, une équipe de facteurs travaillent sur un cycle de travail différent des autres facteurs qui se déroule sur quatre semaines. L'auto-remplacement (la « sécabilité ») est sur le samedi, le lundi et le mardi. Le cycle des jours de repos est également différent. Si cette équipe a un jour de repos supplémentaire sur quatre semaines par rapport aux équipes qui ont un samedi sur deux de repos, elle le paye par une journée de travail plus longue et plus chargée.

Alors à part quelques problèmes techniques, pour la direction, tout roule.

Elle venait d'organiser une réunion dans la matinée avec les facteurs de cette équipe et d'après elle, ils étaient « enthousiastes », rien de moins !!!

Pour les anciens qui ont suivi sur cette nouvelle organisation, elle s'est traduite par des tournées plus longues et plus chargées. Quand aux intérimaires, ils ne connaissaient pas la précédente organisation et s'ils montrent de « l'enthousiasme », c'est celui de ne plus être au chômage.

Alors pour parler d'enthousiasme... il faut oser!

La direction nous a parlé de mettre en place un deuxième test. S'il est du même tonneau que celui en place, ça ne donne pas envie...

Des suppressions d'emplois qui découlent d'une politique générale

Ce projet de 5 suppressions d'emplois est dans la continuité de la politique de diminution des effectifs. L'an dernier, il y a eu 43 départs qui n'ont été remplacés que par une trentaine de travailleurs en intérim. Et la direction veut encore supprimer 10 emplois pour arriver à l'objectif de 15 qu'elle s'est donnée.

Ces suppressions se traduisent par une dégradation de nos conditions de travail et de vie car ces réorganisations s'accompagnent souvent par des changements d'horaires.

Leur seule et unique préoccupation, c'est la recherche de toujours plus de rentabilité... sur notre dos, pour accroître les bénéfices de La Poste et en faire une entreprise séduisante pour les éventuels futurs actionnaires. Alors pour cela, pour tenter de justifier les suppressions d'emplois, ils font tout un baratin pour nous prouver qu'on ne travaillerait pas assez, qu'on serait trop nombreux.

C'est la même politique partout à La Poste.

C'est dans ce cadre que s'intègre la réorganisation de Paris 17 et celle de Paris 11, de Paris 19 contre lesquelles les postiers se sont mis en grève et les réorganisations de bien d'autres centres.

La distribution du courrier, l'organisation du travail et notre santé au travail, c'est le cadet des soucis des décideurs à la direction de La Poste et visiblement de ceux qui localement appliquent les instructions et organisent les suppressions d'emplois!

Derrière le baratin sur la concurrence qui nous menacerait, ce qui menace les postiers, c'est la politique de La Poste elle-même !

Toutes les grandes entreprises dont La Poste suppriment des emplois par milliers, 50 000 suppressions sont programmées par elle d'ici 2015.

Pour maintenir, voir augmenter les bénéfices malgré la crise, le patronat et le gouvernement s'entendent comme larrons en foire pour en faire payer le prix aux travailleurs, en réduisant les effectifs et en bloquant les salaires.

Cela se traduit par l'augmentation du nombre des chômeurs et La Poste a sa part de responsabilité.

Il n'y a pas de raison d'accepter cette politique qui s'en prend au monde du travail pour préserver les intérêts des privilégiés.

S'il y a des réorganisations à faire, ce serait de partager le travail entre un plus grand nombre, en maintenant les salaires pour que tout le monde puisse avoir un emploi.

LA CABINE ET LES SERVICES ARRIÈRES SONT LES PREMIERS À ÊTRE OUVERTEMENT VISÉS PAR UNE RÉORGANISATION ET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS. LE CEDEX ET LA PIÉTONNE LE SERONT AUSSI. QUE LES DATES SOIENT DIFFÉRENTES, NE CHANGENT PAS LE FAIT QUE NOUS SOYONS TOUS DANS LE MÊME BUREAU ET QUE, QUAND LA POSTE TOUCHE À UN SERVICE, C'EST À NOUS TOUS QU'ELLE S'EN PREND.

ALORS, NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET EMBAUCHE EN CDI DE TOUS LES INTÉRIMAIRES.